



NOTRE PROGRAMME D'ACTION

Depuis mi-2009, la population africaine compte plus d'un milliard d'habitants. Dans la plupart des pays, les remarquables taux de croissance économique des dernières années avant la crise financière mondiale, dépassant souvent le seuil de 6 %, n'ont pourtant pas suffi pour compenser la croissance rapide de la population. Le « printemps arabe » révèle l'existence d'une volonté forte au sein de ces sociétés, jusqu'à présent démocratiquement sous-développées, de participer aux processus de décision et également que l'abus de pouvoir et le détournement des ressources financières par d'anciennes élites ne seront désormais plus tolérés.

On attend particulièrement de la part de l'Europe, et ceci non seulement en raison de ses propres intérêts de politique étrangère et de sécurité, une politique de développement qui réponde équitablement aux besoins des Africains sur la base d'un partenariat d'égal à égal. Ainsi, l'accent de nos actions doit être mis sur l'appui aux initiatives proprement africaines.

La revendication de structures démocratiques et de pratiques de bonne gouvernance, telle qu'exprimée par des institutions africaines gouvernementales ainsi que non-gouvernementales émergentes, revêt une importance exceptionnelle pour nos activités.

L'objectif prioritaire de notre engagement est de renforcer les droits démocratiques des sociétés civiles des pays africains par des mesures sociopolitiques, ainsi que de renforcer les capacités des organes étatiques, afin que ceux-ci soient mieux en mesure de remplir leurs devoirs démocratiques. Par ces activités nous espérons contribuer de manière significative à la résolution des difficultés politique, économique et sociale dans les pays respectifs et à la réduction de la pauvreté.

ACTIVITÉS – EXEMPLES

Les Etats d'Afrique du Nord en tant que voisins immédiats de l'Europe constituent des partenaires importants pour l'aide au développement.

En Afrique du Nord, en particulier en **Tunisie**, la Fondation Hanns Seidel apporte son soutien aux forces réformatrices du « printemps arabe » dans le développement de structures et d'administrations tournées vers la démocratie. En outre, elle favorise l'échange de connaissances et d'expertise afin de renforcer les sociétés civiles engagées au niveau sociopolitique et dans la promotion de l'État du droit.

Les activités en **Egypte** appuient des structures administratives décentralisées par le renforcement de capacités de plus de 30 centres de formation et de communication (Centres du Nil), mis en place pour la participation des citoyens aux mesures de développement durable initiées. Ces Centres servent également de plateforme pour une société civile en plein épanouissement.

Le « Mécanisme Africain d'Évaluation par les Pairs » (MAEP), qui est particulièrement appuyé en **Afrique de l'Ouest** et pour lequel le **Ghana** se profile comme tête de file, renforce la culture démocratique et contribue ainsi à la prospérité économique. Dans le cadre de ce mécanisme, des programmes d'action nationaux sur la bonne gouvernance et le développement sociopolitique et économique des Etats sont développés sur la base d'un processus d'évaluation. En outre, l'échange d'expertise en matière d'Etat de droit est promu entre les Etats d'Afrique de l'Ouest et d'Afrique du Nord, afin de renforcer les administrations publiques et de combler les fossés socioculturels.

En **République démocratique du Congo**, des projets de reboisement sont entre autres mis en place avec l'aide financière de la Commission européenne, qui ont pour but de promouvoir l'économie agricole et ainsi, la protection des forêts tropicales. Comme dans d'autres zones d'action, des mesures de formation sociopolitiques accompagnent les projets, afin d'assurer leur pérennité.

En **Afrique australe**, nous appuyons les structures de la société civile et l'autogestion communale. En **Afrique du Sud**, une priorité est accordée en particulier à des programmes de consultance politique destinés aux membres du gouvernement, du parlement et d'autres institutions étatiques sur des thèmes sécuritaire et sociopolitique. En outre, un appui est apporté à la police sud-africaine en matière de lutte contre la criminalité.

En **Tanzanie**, l'accent de nos activités est mis sur la promotion de la femme. Le renforcement ciblé des capacités permet d'appuyer des femmes leaders actuelles et potentielles du milieu social, politique et économique.

Au **Kenya**, nos activités se concentrent sur des mesures en matière de lutte contre la corruption et la formation continue de multiplicateurs sociaux.

AXES ESSENTIELS DE NOS ACTIVITÉS

- ▶ Le renforcement des structures de la société civile dans des zones urbaines et rurales
- ▶ La promotion des structures administratives décentralisées et participatives
- ▶ La participation de la société civile aux processus de décision politiques
- ▶ L'appui aux initiatives proprement africaines telles que le « New Partnership for Africa's Development » (NEPAD) ainsi que « le Mécanisme Africain d'Évaluation par les Pairs » (MAEP)
- ▶ La politique de sécurité en Afrique australe
- ▶ La promotion sociopolitique de la femme
- ▶ L'appui aux progrès économiques par l'éducation professionnelle et la formation en gestion/management
- ▶ Le renforcement de la conscience écologique de la population
- ▶ Le développement et le renforcement des structures d'Etat de droit en Afrique du Nord
- ▶ La lutte contre la corruption